

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Communications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En 1919, au moment où la gestion de cette forêt venait de nous être confiée, trouvant ce chemin peu praticable, nous fîmes couper les épicéas du côté est sur une largeur de 1 à 2 mètres, ainsi que la plupart des weymouths du côté ouest. Actuellement, ce chemin est le plus mauvais de tous, à l'exception des trop courtes sections où les weymouths ont été conservés. Sous ceux-ci, les chars, même pesamment chargés, peuvent circuler sans laisser de traces bien apparentes.

Vu ces observations et expériences, nous estimons :

- 1<sup>o</sup> que si un fossé doit être creusé, il doit l'être à au moins 5 m du bord du chemin;
- 2<sup>o</sup> que le weymouth doit être recommandé, pour autant qu'il ne sera pas attaqué par les champignons parasites des racines et de l'écorce comme cela est le cas actuellement dans cette région, puisque son enracinement tient lieu d'empierrement;
- 3<sup>o</sup> qu'à défaut de weymouth, il y a lieu de choisir le douglas vert, son enracinement comportant un grand nombre de racines latérales, de moyenne grosseur, formant un réseau radiculaire très serré jusqu'à 70 cm de profondeur. (Voir à ce sujet la photographie donnée par M. le professeur Badoux dans les Annales de notre station fédérale de recherches forestières, volume XIV, 1926.)

Nous aurions désiré pouvoir illustrer cette note en donnant les photographies de l'enracinement de nos principales essences forestières. Malheureusement elles sont introuvables, et celles que possède notre station fédérale, à part celle du douglas vert, étant inédites, ne peuvent être reproduites ici.

Montcherand, le 3 mars 1927.

M. Moreillon, inspecteur forestier.

---

## COMMUNICATIONS.

---

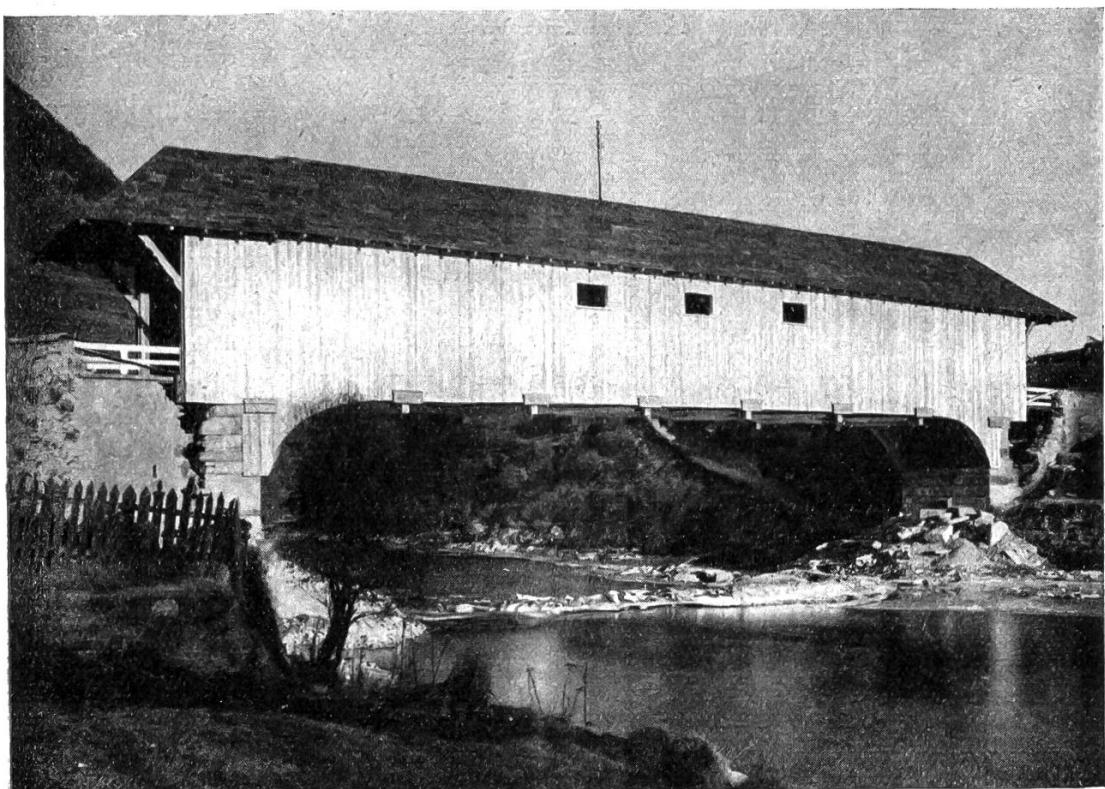
### **Le pont en mélèze sur l'Inn, à Lavin (canton des Grisons).**

L'époque actuelle a vu disparaître beaucoup de ponts en bois dans notre pays, dont quelques-uns constituaient pourtant un vrai trésor archéologique. Disparus le célèbre pont en bois d'Eglisau sur le Rhin, celui d'Adliswil sur la Sihl et tant d'autres qui étaient une richesse au point de vue esthétique. Ils ont été remplacés par le pont métallique, aux lignes rigides et froides. Depuis quelques années, MM. les ingénieurs recourent à nouveau à la pierre et ont édifié de grandes ponts en maçonnerie, d'un effet souvent fort beau. Mais bien souvent les ponts en maçonnerie font place aux ponts en béton armé où presque toujours l'esthétique perd tous ses droits.

Un des ponts en bois les plus remarquables de notre pays, c'est celui utilisé aujourd'hui encore par les chemins de fer fédéraux pour

franchir le Rhin entre Sargans et Maienfeld; les six ouvertures entre ses culées mesurent chacune 24 m de longueur. Les journaux nous ont apporté dernièrement les échos de discussions relatives à son utilisation comme voie ferrée; nombreux sont les spécialistes qui voudraient le remplacer par un pont en maçonnerie, cela surtout pour écarter tout danger d'incendie. Il semblerait toutefois que la décision définitive à ce sujet n'a pas encore été prise.

Le canton des Grisons est incontestablement un de ceux où les ponts en bois pour routes sont encore le plus nombreux, dont quelques-uns fort beaux. Ce canton vient de nous donner en ces matières un



Phot. J. Feuerstein, à Schuls

exemple intéressant : le remplacement d'un pont en maçonnerie par un pont en bois. Il s'agit du pont de Lavin établi en 1921 sur l'Inn. (Basse-Engadine).

Jusqu'en 1864, la partie principale du village de Lavin était reliée avec le hameau de Suren, sur la rive droite, au moyen d'un pont en bois non couvert d'une seule portée. Ce pont fut remplacé alors par un pont en pierre à deux travées. La culée centrale était constituée par de gros blocs de granite taillés; les culées furent pourvues d'un revêtement en granite. Coût total : 16,000 fr.

Quelque dix ans plus tard, il fallut constater que l'Inn aux eaux impétueuses avait déjà fortement endommagé la culée centrale, soit par le choc des glaçons charriés au printemps, soit par celui

des nombreux débris de plantes amenés chaque année par les avalanches. Supposons qu'une avalanche interrompe le cours de l'Inn pendant quelques heures : on s'imagine facilement avec quelle puissance destructive l'eau s'échappe lors de la débâcle et quel est l'effet des matériaux solides transportés ! Ceux qui demeurent sur les rives de l'Inn et qui ont entendu, lors d'un orage, le grondement de ces eaux sauvages et le roulement des gros blocs rocheux savent à quoi s'en tenir à cet égard.

La première réparation importante du pont de Lavin eut lieu en 1875 et coûta 2000 fr. On constata plus tard un affaissement de la culée contre lequel on chercha à lutter en 1902, 1903 et 1919. Ces trois réparations coûtèrent 14,000 fr., mais se révélèrent inopérantes.

Il fallut en arriver à la construction d'un nouveau pont d'une seule arche, dont la portée est d'environ 27 m. Différents projets furent présentés qui prévoyaient le fer, le béton armé et le bois. Le choix fut fait en tenant compte non pas tant du coût que de considérations esthétiques, et fort heureusement c'est le bois qui l'emporta. Le projet définitif fut établi par le célèbre constructeur de ponts R. Coray de Trins, près de Coire, bien connu dans la Suisse française par la construction de l'armature des grands ponts de Fribourg. Le pont fut exécuté en 1921. Son coût total s'est élevé à environ 40,000 fr., la valeur du bois non comprise; celle-ci peut être évaluée à environ 8000 fr. Le volume employé fut le suivant : 254 m<sup>3</sup> bois en grume, dont 205 de mélèze; 33 m<sup>3</sup> de planches, en majeure partie de mélèze, pour le revêtement de la chaussée et des parois latérales, celles d'épicéa ayant été employées pour le toit recouvert d'éternite.

Cette notice nous montre fort heureusement que la construction de ponts en bois, qui semblait dans notre pays devoir entrer dans le domaine du passé, n'est pas totalement oubliée. Puissions-nous avoir souvent l'occasion, dans ce journal, de citer tels faits. Ils sont propres à donner satisfaction autant aux forestiers qu'aux esthètes<sup>1</sup>. H. B.

### Abatage d'un beau saule.

Dans les lignes qui précèdent, nous avons déploré la disparition de quelques beaux ponts en bois comme suite des progrès de la technique moderne. Une conséquence bien déplorable aussi de ce genre de progrès, c'est l'abatage de beaux arbres nécessité par les rélargissements de routes que nous vaut le développement de la circulation par automobile. Nos routes sont trop étroites pour suffire à canaliser sans danger le torrent trépidant des autos, dont notre pays a vu le nombre augmenter

<sup>1</sup> Les notes qui précèdent, ainsi que la photographie annexée à cette notice, nous ont été aimablement fournies par M. D. Vital, inspecteur forestier d'arrondissement à Süs, auquel nous adressons nos remerciements bien cordiaux. H. B.

si prodigieusement depuis quelques années. On s'applique à les rélargir à grands frais, à établir des trottoirs où jusqu'ici ils n'étaient pas indispensables, à faire plus vastes les croisées de chemins, etc. Et tout cela ne contribue pas toujours à embellir nos villes et nos villages, bien au contraire. Une des suites les plus fâcheuses, c'est la suppression de tant de belles plantations d'avenue et d'arbres presque toujours décoratifs.

Nous avons eu le chagrin de le constater récemment à Zurich une fois de plus. A la croisée de la Rämi- et de la Zürichbergstrasse, dans le parc du Sonnenbühl, se dressait, en face du bâtiment du gymnase cantonal, un saule de dimensions magnifiques et de forme impeccable. Un rélargissement de la chaussée voisine ayant été décidé par l'édilité — dont au reste nous ne contestons pas la nécessité — le bel arbre a dû céder la place. Par une belle nuit de ce maussade printemps, il vient d'être mis à bas et précipitamment débité.

Il s'agissait d'un pied femelle d'un hybride assez rare dans nos parcs, *Salix alba*  $\times$  *fragilis*, lequel compte parmi les saules de grande taille. Ses dimensions étaient les suivantes :

Diamètre du fût à 1<sub>30</sub> m : 80 cm.

Hauteur totale : 24<sub>5</sub> m; hauteur du fût sans branche : 4 m.

Diamètre en croix de la cime : 17<sub>4</sub>/13<sub>8</sub> m.

Son âge, déterminé par le comptage des couches annuelles, s'élevait à 70 ans.

Sur la tranche d'abatage, à ras du sol, la tige était légèrement atteinte de pourriture.

H. B.

(Voir illustration au dos de la planche en tête du cahier.)

---

### Le pin Weymouth dans la forêt communale d'Epinal (Vosges).

La forêt communale d'Epinal, série des Grands-Bois, d'une contenance de 2666 ha comprenait 93 ha de faignes (terrains mouilleux envahis par les mousses et généralement tourbeux). Ces parcelles sont situées dans des bas-fonds très humides où, par suite des eaux stagnantes les mort-bois, mousses et autres plantes recouvrant le sol, ont constitué une sorte de tourbe. Sur ce sol spécial, l'on ne rencontrait que des saules marceaux, des aulnes et des bouleaux rabougris.

De 1860 à 1865, le service forestier fit exécuter des travaux d'assainissement dans ces faignes, puis les reboisa en pin Weymouth et en épicéa.

Les parties autrefois à peu près stériles sont peuplées aujourd'hui d'une magnifique futaie de pins Weymouth avec, en sous-étage, sur les lisières seulement, des épicéas beaucoup moins vigoureux que les pins Weymouth.

En 1921, lors de la dernière révision de l'aménagement de la forêt communale d'Epinal, il a été constitué, dans la première série, une sous-série de 10 parcelles renfermant du pin Weymouth comme peuplement principal.

L'inventaire de 1912/1913 a permis d'établir, sur une étendue de 29,4 ha, un volume moyen à l'ha de 303 m<sup>3</sup> (30 m<sup>3</sup> d'épicéas et 273 m<sup>3</sup> de Weymouths), d'où production moyenne : 6,5 m<sup>3</sup> par ha et par an, sans compter les chablis et les produits d'éclaircie.

Les chiffres actuels seraient très supérieurs.

En dehors de la première série, seule la parcelle 1<sup>4</sup> de deuxième série a été inventoriée; elle a donné pour 4 ha : 1479 m<sup>3</sup>, soit 369 m<sup>3</sup> à l'ha. De tels résultats obtenus en 47 ans, dans des parcelles improductives, se passent de tout commentaire.

De ce qui précède, il résulte que la croissance de l'épicéa a été très inférieure à celle du Weymouth et le mélange de ces deux essences n'est pas à préconiser.

Le pin Weymouth en forêt d'Epinal est très droit, très élevé et très élancé lorsqu'il se trouve dans les faignes, mais sur un sol plus sec, constitué notamment par le grès vosgien, il ne s'élance pas et prend la forme en « carotte ».

La fructification du Weymouth réussit presque tous les ans; aussi le sol des faignes, quand le couvert n'y est pas trop épais, se garnit rapidement de semis et constitue de véritables pépinières naturelles. La graine étant très légère est emmenée fort loin; dans toute la forêt d'Epinal, on rencontre des jeunes pins Weymouth en général bien venants.

Les peuplements les plus anciens sont âgés actuellement de 61 ans. Ils sont encore vigoureux, mais ils donnent cependant l'impression d'arbres arrivés à maturité.

Bien qu'il n'y ait pas de groseilliers en forêt d'Epinal et que les faignes soient dans le centre de la forêt, assez loin des villages, on constate souvent sur les pins Weymouth la présence de la rouille vésiculeuse (*Peridermium strobi*). Un vieux garde qui est resté dans le même triage pendant 35 ans, a constaté que tous les ans les Weymouths étaient attaqués par ce champignon, mais que jamais il n'en est résulté de dégâts appréciables.

Les pins Weymouth sont très recherchés dans la région; leur bois qui commence seulement à être connu est employé de multiples façons (caisses d'emballage, travaux de menuiserie et d'ébénisterie, boiseries, meubles en bois blanc, fabrication de papier commun ou de cartons, etc.).

En résumé, le pin Weymouth est une essence des plus intéressantes pour le reboiseur, car il donne très rapidement des peuplements de valeur. Toutefois, il semble que sa plantation ne doit être préconisée que dans les sols légers et humides ou au moins très frais. En terrain calcaire sec, sa croissance est beaucoup moins active.

En somme, le pin Weymouth est une essence très précieuse, qui produit en peu de temps un matériel ligneux considérable; il permet de tirer des revenus substantiels de terrains de peu de valeur, généralement laissés incultes.

*A. Corbin.*

(Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté, mars 1927, pages 19-22.)

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Eligibilité à un emploi forestier supérieur.** Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département fédéral de l'intérieur a déclaré éligibles à un poste supérieur d'administration forestière les ingénieurs forestiers suivants :

MM. *Ammon Maurice*, d'Herzogenbuchsee (Berne);  
*Bigler Gottlieb*, de Rubigen-Münsingen (Berne);  
*Burki Edmond*, de Soleure;  
*Frei Hans*, d'Auenstein (Argovie);  
*Friederich Maurice*, de Rapperschwil (Berne);  
*Krebs Ernest*, de Winterthour;  
*Manni Jean*, de Präz (Grisons);  
*Müller Hans*, de Winterthour;  
*Schmid Edouard*, de Flims (Grisons);  
*Schmid Luzi*, de Malix (Grisons);  
*Von der Weid François*, de Fribourg;  
*Von der Weid Pierre*, de Fribourg;  
*Zehnder Jacob*, de Winterthour.

**Ecole forestière. Examens de diplôme.** A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux dix étudiants suivants :

MM. *Barbey Jacques*, de Chexbres (Vaud);  
*Jungo Joseph*, de Guin (Fribourg);  
*Kreis Werner*, d'Ermatingen (Thurgovie);  
*Kümmerly Walter*, d'Olten (Soleure);  
*Landolt Hans*, de Zurich;  
*Leuenberger Gabriel*, de Melchnau (Berne);  
*Luzzi Otto*, de Remüs (Grisons);  
*Mauler Jean*, de Môtiers (Neuchâtel);  
*Schädelin Frank*, de Berne;  
*Steiner Léon-Edouard*, de Biberist (Soleure).

S'étaient présentés pour subir les épreuves de l'examen : 11 candidats.

Après le départ des dix candidats indiqués ci-dessus qui ont achevé leurs études scientifiques et vont commencer le stage pratique,